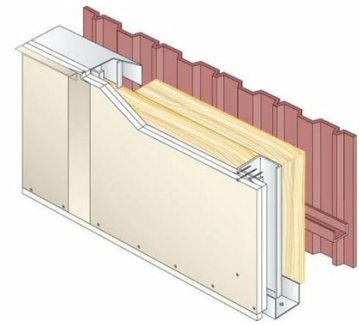


CONTRE-CLOISON PRÉGYMÉTAL SUR MONTANTS - 2 BA13 - EI30 - M62-35 - SANS LAINE MINÉRALE

Contre-cloison constituée par assemblage de deux plaques PRÉGY de largeur 120cm, vissées sur la même face d'une ossature verticale PRÉGYMÉTAL. Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



BÉNÉFICE SYSTÈME

Désolidarisation partielle par rapport à la paroi à doubler. Amélioration de l'isolation thermique et acoustique des parois doublées. Limitation des transmissions acoustiques latérales. Habillage et redressement de murs existants.

Le choix de la plaque se fera selon le besoin spécifique de la pièce (Absorption de COV, humidité de la pièce, résistance aux chocs, couche d'impression pré-imprimée ...).

APPLICATION

Logements. Hôtellerie. Salles de spectacle, écoles de musique, studios d'enregistrement...

Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée.

Locaux humides privatifs EB et EB+p avec PRÉGYDRO.

Locaux humides collectifs EB+c avec parement PRÉGYDRO et sous couche PRÉGYTANCHE.

PROPRIÉTÉS

Composition du système	Ossature	Hauteur maximale	Références
2 Prégyplac BA13 Std	M62-35	3,6 m	DTU 25-41

Résistance au feu	Référence PV feu
EI 30 min	Performance feu que pour montants accolés Efectis 07-A-030 Rév 1 + ext 09/3

CONFIGURATIONS DU SYSTÈME

Ossature	Entraxe ossature	Hauteur maximale
accolés	40 cm	3,6 m
accolés	60 cm	3,25 m